

PROJET PÉDAGOGIQUE

*Accueil de Loisirs Sans
Hébergement
de Bléré
de Léo Lagrange Ouest*



SOMMAIRE

Introduction	3
Intentions pédagogiques du projet éducatif de LLO	4
Accueil à la demi-journée (les mercredis).....	6
Accueil à la semaine (vacances scolaires)	7
L'Accueil Passerelle (11 à 13 ans)	8
Objectifs pédagogiques.....	9
La charte de l'animateur	12



Introduction

Quoi de mieux que les vacances pour prendre le temps de découvrir et de se découvrir ? Pour grandir il n'y a pas que l'école et la famille ! Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

Nous souhaitons ainsi proposer un Accueil qui soit vraiment de loisirs ! C'est-à-dire où l'enfant pourrait retrouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, de découvrir, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, de communiquer avec les autres enfants et les adultes, de construire ses vacances, de vivre ses projets...



Intentions pédagogiques du projet éducatif de LLO

Le cadre étant fixé par les statuts et le projet de politique sociale de l'association et de la fédération Léo Lagrange, il a été mis en avant certaines valeurs défendues par l'équipe de l'ALSH sur le fonctionnement et sur les pratiques quotidiennes.

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir. Accueillir ces enfants et jeunes hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

- **L'ALSH, lieu d'expression et d'apprentissage de la citoyenneté**
- **L'ALSH, lieu de Loisirs et de Vacances**
- **L'ALSH, lieu d'épanouissement personnel et de développement de chaque enfant**
- **L'ALSH lieu d'apprentissage de l'autonomie**
- **L'ALSH, lieu d'épanouissement culturel, intellectuel et physique**
- **L'ALSH, lieu d'Accueil pour les familles**
 - En prenant en compte chaque famille dans sa globalité.
 - En proposant des temps conviviaux, des temps d'écoute.
 - En tentant d'associer les parents à la vie de la structure.
- **L'ALSH, lieu de formation et d'accompagnement professionnel**
- **L'ALSH, lieu passerelle**
 - Entre la Maison de la Petite Enfance et l'ALSH : de part des activités communes, de part l'emploi d'une animatrice travaillant sur les 2 Accueils (la semaine au Multi-accueil et le mercredi à l'ALSH). Ainsi les enfants se trouvent accueillis dans un nouveau lieu mais avec au moins une personne connue, ainsi l'adaptation est facilitée. L'ALSH est aussi un mode de garde dans la continuité de la crèche, halte-garderie ou assistante maternelle (services du Centre Socio-Culturel de Bléré).

→ Entre l'ALSH et l'Accueil Jeunes : avec l'Accueil Passerelle pour les enfants de 11 à 13 ans, indépendant des autres Accueils, il a un fonctionnement plus adapté au public pré-adolescent. Il propose des activités d'une part qui lui sont propre et d'autre part qui sont en lien avec l'Accueil Jeunes. Ainsi on peut répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Principes de l'ALSH :

- le respect de la laïcité ;
- le droit pour tout membre de l'Accueil à participer aux délibérations sur la vie de celui-ci ;
- le devoir pour tous, quelles que soient leurs fonctions de respecter, de faire respecter et d'appliquer toutes les décisions clairement choisies par les intéressés.



Accueil à la demi-journée (les mercredis)

A partir de 12h, le nombre d'enfants accueillis sur la structure se porte à 100 (40 maternels, 48 primaires et 12 passerelles). Une fois sur le centre, les enfants mangent au réfectoire le repas du midi. Un self-service permet d'assurer le bon déroulement du repas et les arrivées échelonnées des enfants. En effet certains enfants arrivent d'autres communes que Bléré et les jeunes du collège arrivent après 12h30. Sur ce temps méridien, les enfants sont en charge de mettre et débarrasser les tables ainsi que de les nettoyer. Ils sont sollicités pendant le repas pour aller chercher les plats et faire le service. Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent à tous les plats, qu'ils partagent et qu'ils soient le plus autonome possible. C'est aussi à table que les animateurs présentent aux enfants les activités de l'après-midi.

Suite au repas des ateliers sont mis en place de 13h à 16h30 pour les 5-11 ans. Les animateurs proposent des ateliers variés dans lesquels chaque enfant peut s'inscrire. Un pôle en autonomie est toujours accessible pour les enfants qui le souhaitent. Ce pôle permet aux enfants de se retrouver entre eux pour jouer. Il permet aux enfants d'évoluer à leur propre rythme. Les ateliers se déroulent après la sieste pour les 3-4 ans, toujours avec un choix d'activités.

A la fin des ateliers, les enfants prennent le goûter et profitent de ce moment pour faire le bilan de leur après-midi. Ils sont mis à contribution pour le lavage des tables ou pour faire la vaisselle. Ensuite les enfants se répartissent dans les salles selon leur âge pour l'accueil du soir.

À 17h00 lors de l'ouverture des portes, les parents se rendent directement dans la salle où est situé leur enfant. Ils récupèrent leur enfant auprès des animateurs référents. Ce moment permet de faire un retour personnalisé aux parents de la journée de leur enfant et de transmettre différentes informations sur la structure et les actions de la fédération.

Certains enfants peuvent pratiquer une activité extrascolaire le mercredi. L'équipe Léo Lagrange étant convaincue que l'épanouissement de l'individu passe aussi par ces pratiques artistiques, culturelles, sportives et les rencontres qui en découlent, les enfants ont la possibilité de partir plus tôt de l'Accueil, accompagnés de leurs parents, pour pratiquer leur activité.

Accueil à la semaine (vacances scolaires)

Les vacances sont des moments de découvertes, d'échanges et de rencontres. L'équipe d'animation défend l'idée que pour instaurer une dynamique de groupe, pour favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et pour assurer au mieux son rôle co-éducatif, il faut accueillir les enfants à la semaine entière. Ce mode d'accueil à la semaine permet de mettre en place de réels projets d'enfants et d'animation.

Pendant les périodes de vacances, des thématiques sont mises en place pour donner des repères aux enfants autour d'un fil rouge. Ainsi l'équipe de l'ALSH plonge les enfants dans un nouvel univers à chaque vacance. Ces thématiques sont propices pour faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques sportives, artistiques ou scientifiques, mais aussi de nouvelles Cultures.

Lors des vacances, des veillées sont organisées pour les plus grands. Elles ont souvent lieu le jeudi soir. De plus tous les vendredis matins, l'équipe propose des petits déjeuners améliorés aux enfants et à leurs familles. Ces moments sont toujours très conviviaux et permettent un échange entre parents et animateurs. Les parents peuvent prendre le temps de partager un moment en famille. C'est aussi l'occasion pour eux de voir les créations de leurs enfants réalisées pendant la semaine et de profiter de l'exposition photo des activités de la semaine.

L'Accueil Passerelle (11 à 13 ans)

Cet accueil s'adresse aux jeunes de 11 à 13 ans. Public préadolescent avec des besoins spécifiques à leur âge, les animateurs de l'Accueil Passerelle proposent des projets innovants, adaptés et souvent en lien avec l'Accueil Jeunes (14 à 17 ans). Orienté sur le développement de l'autonomie, l'accompagnement de projet et la découverte de leur environnement, les jeunes peuvent réaliser collectivement des activités en utilisant les différentes infrastructures de leur territoire.

L'équipe s'attache à travailler sur l'expression sous toutes ses formes avec les jeunes et à la motion de citoyenneté. Ainsi ils décident démocratiquement de leurs activités et peuvent participer activement à la réalisation de projets. Des rencontres sont organisées avec d'autres jeunes de la CCBVC. Toujours basé sur l'échange et les rencontres, l'Accueil Passerelle développe des partenariats solides avec les différents acteurs qui l'entourent.

Pour répondre au mieux aux attentes des jeunes et pour qu'ils s'impliquent au maximum dans la vie de leur Accueil, aucun programme n'est préétabli à l'avance. Les projets naissent des idées et des envies des jeunes. Les animateurs interviennent en tant que personnes ressources, en termes de conseils, d'orientation et de prévention.

A partir de 12h30, un animateur récupère les jeunes au collège du Réflessoir de Bléré. Arrivés à l'ALSH ils partagent leur repas à part des autres enfants, ce qui favorise l'échange entre les jeunes et avec leur animateur. Une salle spécifique leur est réservée afin qu'ils s'approprient les lieux et qu'il puissent évoluer à leur rythme.

Objectifs pédagogiques

- **Permettre à chaque enfant de construire sa personnalité, d'acquérir une confiance en lui et un esprit critique.**

Cela se concrétise par exemple par l'accompagnement à l'acquisition de compétences sociales (savoir prendre la parole, savoir écouter les autres, savoir utiliser différents supports d'expression). Les animateurs veilleront à aménager des espaces d'expression pour les enfants (réunions d'enfants, mur d'expression, journaux, radio, boîte à idées etc...) pour qu'ils s'entraînent à la prise de parole, à l'argumentation et à l'éducation de leurs choix.

- **Permettre à l'enfant d'apprendre et de s'enrichir pendant son temps de loisirs.**

Cela se concrétise par exemple par la découverte d'activités variées dans différents domaines (activités manuelles, d'expression, découvertes culturelles, activités de découverte techniques et scientifiques.). L'équipe d'animation veillera être force de proposition dans les différents projets menés avec les enfants. L'équipe accompagnera des activités qui permettront aux enfants de favoriser l'expérimentation, la découverte, le tâtonnement...

- **Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs.**

Cela se concrétise par exemple par la mise en place d'espace de concertation et de co-construction des activités avec le groupe d'enfant. L'équipe d'animation sera attentive à ce que les enfants soient de manière régulière les concepteurs de leur activité et pas seulement les consommateurs d'activités pensés par d'autres. Pour atteindre cet objectif l'équipe d'animation mettra en place des réunions d'enfants qui permettront d'organiser la programmation des activités et d'opérer des choix. Des aménagements d'espace de réunion avec des tableaux de journée ou de semaine devront permettre aux enfants d'identifier les choix possibles et de se projeter dans le temps.

- **Développer auprès des enfants la notion de respect.**

Cela se concrétise par exemple par la mise en place de règles non-négociables (comme par exemple : le respect de l'individu dans le groupe et du groupe dans son organisation, le respect du matériel et des locaux...) mais aussi de règles négociées avec les enfants.

- **Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles.**

Cela se concrétise par exemple par une attention particulière sur la mise en place d'activités adaptées à l'âge des enfants. L'équipe d'animation sera attentive à laisser l'enfant expérimenter ses choix, pouvoir faire des activités en autonomie (jeux spontanés, coin lecture...). L'aménagement du centre sera une préoccupation importante de l'équipe pédagogique et particulièrement la signalisation des lieux et des horaires pour faciliter l'orientation des enfants.

- **Favoriser l'ouverture de l'ALSH sur l'extérieur.**

Cela se concrétise par exemple par le développement de partenariat avec des associations présentes sur la Communauté de Communes, ainsi qu'avec les structures municipales et communautaires (gymnase, piscine...). L'équipe d'animation sera aussi attentive à inscrire dans les projets d'activités des découvertes du territoire (artisans, artistes, patrimoine, associations sportives ou culturelles...)

- **Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.**

Cela se concrétise par exemple par la mise en place d'espace de discussion sur le fonctionnement de la vie quotidienne dans le centre. Les enfants doivent pouvoir identifier les éléments qui favorisent une vie collective de qualité et les éléments de disfonctionnement. Les enfants doivent être sensibilisés à la prise en charges des tâches de la vie quotidienne (rangement des salles et des activités, maintiens des lieux propres, etc...). Un tableau de répartition de ces tâches peut être mis en place avec le groupe d'enfant où de jeunes. Des points réguliers peuvent avoir lieu avec les différents groupes pour s'assurer que chacun puisse vivre sereinement la vie collective.

- **Donner à chaque enfant la possibilité de vivre sa journée de loisirs à son propre rythme.**

Cela se concrétise par exemple par la mise en place d'activités qui permettent à chaque enfant de pouvoir alterner entre des activités calmes ou plus physiques, ainsi que des activités en autonomie. Ces différentes pratiques d'activités doivent pouvoir se faire dans des espaces aménagés favorisant le respect du rythme de chacun. Les animateurs auront une vigilance particulière sur les indicateurs de fatigues des enfants et proposer des temps calmes et si nécessaire des siestes.

- **Impliquer les familles dans la vie de l'Accueil de Loisirs.**

Cela se concrétise par exemple par un travail soigné sur l'accueil qui permette d'accueillir les familles dans de bonnes conditions. Un animateur doit être disponible pour cela, parents et enfants doivent sentir qu'ils sont attendus. Les parents peuvent être associés sur différentes activités proposées ou lors de certains moments de la journée comme pour le petit-déjeuner. Plusieurs rendez-vous dans l'année peuvent permettre de communiquer sur ce que l'on fait et chaque parent doit avoir la possibilité de saisir le caractère éducatif de l'Accueil. Une réflexion devra donc être menée sur la communication du projet pédagogique en direction des familles.



La charte de l'animateur

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être bien différents... Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'apprendre à exploiter afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le **respect** : des enfants, des familles, de l'équipe...
- Le **dynamisme** : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...
- L'**enthousiasme** : un esprit de loisirs et de vacances que l'on communique à travers chacun de ses sourires...
- Le **professionnalisme** : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement...

Nous demandons ainsi à chaque animateur de pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille.
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chacun.
- Assurer l'hygiène de chaque enfant.
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- Elaborer des projets d'activités et d'animations en cohérence avec le projet pédagogique.
- Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- Prendre des initiatives.
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un prestataire extérieur.
- Être en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- Participer de manière active aux temps d'animations.

Quelques non négociables :

- La **ponctualité** : les arrivées se font à 7h15 ou 8h15 selon le planning et les départs se font à 17h45 ou 18h45 selon le planning.
- L'**installation** : le matin, les animateurs font couler le café pour le proposer aux parents. Ils mettent en place les petits-déjeuners et les rangent à partir de 8h15.
- Le **rangement** : le soir, les animateurs nettoient les tables et Ils montent les chaises dessus pour faciliter le ménage. Ils ramènent les vêtements oubliés dans les caisses prévues à cet effet. Ils vident les casiers. Ils remettent le mobilier en place. Ils préparent les caisses de petit déjeuner pour les jours suivants. Ils vérifient la cuisine (frigo, vaisselle...). Ils ramènent les carnets d'infirmerie et les cahiers de transmission dans le bureau de la direction. Ils ferment les volets.
- S'ajoute à ces points tous les non négociables que nous dicte la Loi Française.

